

219C2381
FR0012407096-OP023-AS10

20 novembre 2019

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

OCEASOFT
(Euronext Growth)

Le 19 novembre 2019, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société OCEASOFT, déposée par Alantra Capital Markets, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Dickson Acquisition France (« Dickson ») (cf. D&I 219C2366 du 19 novembre 2019).

La note d'information de la société Dickson (visa n°19-529 en date du 19 novembre 2019) et la note en réponse de la société OCEASOFT (visa n°19-530 en date du 19 novembre 2019) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte du **21 novembre** au **11 décembre 2019** inclus.

Louis Capital Markets se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions de la société OCEASOFT non détenues par l'initiateur.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.